



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire

61, Avenue du Général De Gaulle

97 425 LES AVIRONS

Tél. : 02.62.38.02.66 / Fax : 02.62.38.09.65

Objet du marché : Acquisition de matériels de cuisine pour le restaurant scolaire du Ruisseau

Mode de dévolution du marché :

Cette opération fait l'objet d'une répartition en trois (03) lots, à savoir :

- Lot n° 1 : Fourniture et pose de matériels de cuisine / Prestation de démontage – remontage et déplacement du matériel existant
- Lot n° 2 : Fourniture et pose de mobiliers pour vestiaires
- Lot n° 3 : Fourniture et pose de mobiliers pour le restaurant scolaire

Le candidat pourra répondre à un ou aux trois (03) lots. Il devra fournir un acte d'engagement pour chaque lot auquel il soumissionne.

Mode de consultation :

La présente consultation est une mise en compétition selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 à R. 2123-6, R. 2131-12 à R. 2131-13 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique – Guide de procédure interne.

Le Cahier des Clauses Administratives Générales de Fournitures Courantes et de Prestations de Service (CCAG/FCS) approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009 s'applique.

Dans le cadre de ce marché, le pouvoir adjudicateur pourra, le cas échéant, procéder à une négociation avec les deux candidats ayant remis les deux offres classées en 1 et en 2 lors de la première analyse faite au vu des critères de pondération définis ci-dessous. Si la négociation est utilisée, elle s'engagera, sur la base, de la première analyse des propositions remises par les entreprises pour aboutir à l'offre définitive. La négociation portera sur l'ensemble des critères de jugement de l'offre et ne saurait se résumer à une discussion sur le prix. **Le pouvoir adjudicateur peut, également, au vu des offres remises, décider d'attribuer directement le marché.**

Délai d'exécution et de garantie :

Les délais (de livraison et de garantie technique) sont laissés à l'initiative des candidats.

Cependant, les candidats ne pourront dépasser les délais plafonds suivants :

- **Délai de livraison :** Plafond de 16 semaines
- **Délai de garantie technique :**
 - Pour le matériel de cuisine (Lot n° 1) : 02 ans minimum
 - Pour le mobilier pour vestiaires (Lot n° 2) : 01 an minimum
 - Pour le mobilier du restaurant scolaire (Lot n° 3) : 05 ans minimum

Lieu de livraison du matériel : Satellite de restauration de l'école du Ruisseau

Retrait gratuit du dossier de consultation : Sous format électronique sur le profil acheteur de la Commune des Aviron à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

- 1) Les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, à savoir :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 - Preuve d'une assurance pour risque professionnel ;
 - Présentation d'une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation de marchés de même nature.
- 2) La lettre de candidature – Formulaire DC 1 ou équivalent ;
- 3) La déclaration du candidat – Formulaire DC 2 ou équivalent ;
- 4) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- 5) La déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R. 2143-3 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

(Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises).

Date limite de réception des candidatures et des offres : Le 01^{er} avril 2021 à 12h00 (Heure locale)

Condition de remise des candidatures et des offres :

Les plis devront être remis en format électronique sur le profil acheteur de la Commune des Avirons à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr et être rédigés en langue française.

Conformément aux articles R. 2132-1 à R. 2132-14 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, toute consultation effectuée sera obligatoirement dématérialisée.

TOUTE OFFRE REMISE EN FORMAT PAPIER SERA CONSIDÉRÉE COMME OFFRE IRRÉGULIÈRE

Pour la sélection des candidatures, l'examen sera effectué au regard des niveaux suivants :

- **Capacité professionnelle et technique** : Le candidat doit avoir les références suffisantes au regard du marché en cause.
- **Capacité financière** : Le candidat doit avoir une capacité financière suffisante pour pouvoir être en mesure de livrer et d'installer les fournitures objet du marché pour lesquels il pose sa candidature.

Critère de sélection des offres : Offre appréciée en fonction des critères pondérés comme suit :

- | | |
|---|------|
| 1. La valeur technique de l'offre au regard du mémoire justificatif : | 50 % |
| 2. Le prix des prestations : | 30 % |
| 3. La garantie et service après-vente : | 20 % |

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 11 MARS 2021

Établi aux Avirons, le 09 mars 2021

Le pouvoir adjudicateur,

Le Maire,
Eric FERRÈRE

